

New York, le 24 septembre 2003

**INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO A LA
58ème SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

Monsieur le Président,

C'est avec un réel plaisir que je voudrais, en ce moment où Je prends la parole du haut de cette tribune, m'acquitter de l'agréable devoir, celui de vous féliciter de votre brillante élection à la Présidence de la 58ème Session ordinaire de l'Assemblée Générale.

Je forme le voeu sincère de vous voir accomplir avec dextérité, détermination, courage et zèle cette délicate mais aussi exaltante mission.

A cet hommage mérité, Je voudrais également associer votre prédécesseur Son Excellence, Monsieur Jan KAVAN, qui a rempli son mandat à la satisfaction de tous.

Je salue également les efforts et la particulière implication du Secrétaire Général, Monsieur KOFI ANNAN, dans la résolution pacifique de la crise complexe de la Région des Grands Lacs et d'Afrique centrale.

Le peuple congolais et son Gouvernement de transition demeurent reconnaissants au Système des Nations Unies pour l'assistance qu'il leur a apportée à travers la Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC) et la Force multilatérale d'urgence Artémis déployée à Bunia, et surtout pour le renforcement du mandat de la MONUC dans le cadre du maintien de la paix dans mon pays.

Monsieur le Président,

La délégation congolaise profite de cette occasion pour s'associer à l'élan de compassion et de solidarité suscité dans le monde par l'attentat terroriste perpétré en Irak contre la grande famille des Nations Unies.

En effet, c'est avec une vive émotion que le peuple congolais a aussi appris la disparition brutale et tragique d'un ardent défenseur de la liberté et des droits de l'homme, J'ai cité Monsieur SERGIO VIERRA de Mello, à qui Je rends hommage.

Que Monsieur le Secrétaire Général ainsi que les membres de la famille éplorée trouvent ici l'expression des condoléances les plus émues du Peuple et du Gouvernement de la République Démocratique du Congo.

A l'heure où les Nations Unies portent le deuil de ses fonctionnaires, que le monde entier a en mémoire les évènements tragiques du 11 septembre 2001 dans cette même ville de New York et que les Nations Unies viennent une fois de plus d'être victime d'attentat terroriste en

Irak, le peuple congolais renouvelle sa condamnation sans appel du terrorisme international. Il s'associe aux autres Nations qui luttent sans relâche et avec détermination à l'éradication de ce grand fléau des temps modernes.

Aussi, au plan national, et en application stricte des dispositions pertinentes de la Résolution 1373 du Conseil de Sécurité relative à la lutte contre le terrorisme, nous avons décrété un train de mesures de prévention et de répression des actes terroristes.

Monsieur le Président,

La tenue de la présente session coïncide avec la phase finale du processus de mise en place des institutions de la transition en République Démocratique du Congo.

C'est ici, pour moi, le lieu d'exprimer ma reconnaissance à la communauté internationale dont les efforts, l'appui et l'accompagnement dans ce processus de paix ont abouti à la signature et à l'application de l'Accord Global qui a permis la mise en place du Gouvernement de Transition.

Le voeu du Peuple congolais et du Gouvernement de Transition, aujourd'hui, est de voir la Communauté Internationale redoubler d'effort et poursuivre son soutien au processus de pacification et de réunification en cours en République Démocratique du Congo.

Monsieur le Président, Au moment où se termine cette longue guerre aux graves et massives violations des Droits de l'Homme et du Droit Humanitaire, il convient de noter que le District de l'Ituri demeure encore une plaie béante qu'une moindre négligence pourrait aggraver.

Si le déploiement de la Force Multinationale Intérimaire d'Urgence à Bunia, a permis une nette réduction des actes de violence et contribué à la stabilisation de la situation sécuritaire et humanitaire -ce dont nous disons notre reconnaissance aux pays participant à l'opération ARTEMIS organisée par l'Union Européenne, la situation dans les provinces du Nord et Sud-Kivu reste également préoccupante.

C'est pourquoi, Je voudrais inviter la Communauté Internationale à accorder à cette situation une attention renouvelée et surtout à veiller à ce que la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la République Démocratique du Congo soient respectées par tous les pays voisins, de manière à recréer un climat propice au retour à la normalisation des relations avec tous ses voisins.

Outre les nombreuses vies humaines fauchées par la guerre que nous ne cessons de déplorer, la faune et la flore ont subi des dégâts incommensurables. Notre détermination à restaurer tout ce qui a été détruit n'a d'égal que notre désir de faire de notre pays un oasis de paix pour tous. Nous pensons qu'un fonds des Nations Unies tendant à soutenir cet effort serait une équitable réparation.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement de Transition sollicite une fois de plus le soutien de la Communauté Internationale à l'accompagnement de la transition dont l'objectif ultime est l'organisation des élections libres, transparentes et démocratiques.

Tous les efforts actuels du Gouvernement de transition pour la réunification du territoire national, la pacification du pays, la reconstruction des infrastructures et la restauration de l'autorité de l'Etat concourent à l'accomplissement de cet objectif ultime de la Transition.

C'est dans cet ordre d'idées que le Gouvernement de la République Démocratique du Congo exprime le vœu de voir la Communauté Internationale lui apporter l'assistance nécessaire aux opérations de recensement de la population et au succès du processus électoral.

Dans ce processus de paix en cours, il est un domaine qui revêt une importance capitale et qui constitue un impératif, c'est celui de la justice indépendante dont la distribution équitable consacrera la fin de l'impunité.

Sur le plan interne, le Gouvernement de Transition s'emploiera à mener à bonne fin les réformes préconisées en la matière; car la justice équitable est le véritable gage de réconciliation nationale.

Sur le plan international, les principaux objectifs que le Gouvernement s'assigne en cette matière sont:

- l'enclenchement du processus d'introduction des requêtes auprès des instances internationales compétentes, aux fins d'obtenir l'indemnisation du fait de l'agression ;
- l'établissement, avec l'assistance du Conseil de sécurité des Nations Unies, d'un Tribunal Pénal International pour la République Démocratique du Congo, doté des compétences nécessaires pour connaître des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, y compris les viols utilisés comme armes de guerre, et de violations massives des Droits de l'Homme.

Par ailleurs, en vue d'assurer une couverture optimale en matière de protection des droits de l'homme ainsi que des droits humanitaires, la République Démocratique du Congo a ratifié plusieurs conventions internationales dont le Statut de Rome instituant la Cour pénale internationale.

Compte tenu de l'important dispositif de protection des droits de l'homme que comporte le Statut de Rome, la République Démocratique du Congo invite les autres nations à faire de même par respect des principes de base qui régissent les relations internationales et elle entend veiller au strict respect de l'intégrité de cet instrument.

Monsieur le Président,

Comme on peut le constater, une nouvelle ère voit le jour en République Démocratique du Congo; une ère de paix et de réconciliation, une ère d'unité nationale et de rétablissement

de l'Autorité de l'Etat, une ère de reconstruction, de relance économique et de développement pour consolider et capitaliser les acquis des laborieuses négociations politiques.

Conscient des défis de cette période post-conflit, le Gouvernement de transition que j'ai l'insigne honneur de représenter, a placé le bien-être du peuple congolais au centre de ses préoccupations. La République Démocratique du Congo qui sort d'une longue guerre avec de multiples implications extérieures, est de plus que conscient de l'importance de la mise en commun des ressources susceptibles de contribuer à l'intégration économique, et compte mener une politique de dialogue, d'ouverture et de bon voisinage.

La priorité accordée à l'intégration régionale est indicatrice de notre adhésion à l'initiative de la Conférence Internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la Région des Grands Lacs et d'Afrique centrale.

Le Gouvernement congolais considère la tenue de ce forum comme une opportunité historique à saisir pour que les travaux de cette conférence internationale aboutissent à l'application des principes fondamentaux du droit international et parviennent à guérir nos Etats de leurs maux en leur ouvrant la voie à la refondation républicaine et au retour de la normalité institutionnelle.

Il s'impose à l'évidence, aujourd'hui, que la résolution de la crise des Grands Lacs passe par la mise en commun des solidarités et de la capacité de construire ensemble un avenir régional radieux. Déterminés à entretenir des relations de bon voisinage et de respect mutuel avec les pays frontaliers, refusant ainsi de servir de base arrière à toute tentative de déstabilisation des pays qui nous entourent, nous n'accepterons, à notre tour, aucune ingérence des pays voisins dans nos affaires internes.

Il s'agit, pour nous, de tout mettre en œuvre en vue de consolider la paix dans la région et d'assurer efficacement:

- l'esprit de solidarité, de partage et de la coexistence pacifique au niveau régional et mondial ;
- la promotion du multilatéralisme régional;
- le contrôle de la circulation et de la prolifération des armes légères et de petit calibre qui occasionnent des victimes chaque année;
- la lutte contre la pauvreté;
- la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA ;
- la lutte contre la prolifération des mines anti-personnelles.

Monsieur le Président,

Tout au long de mon propos, j'ai parlé des conséquences de la guerre meurtrière, injuste et destructrice qui vient de ravager les infrastructures de base en République Démocratique du Congo.

J'ai également évoqué les notables avancées du processus de pacification en cours, tout en soulignant l'importance de l'aide de la Communauté internationale pour la réussite de ce processus dont l'aboutissement sera l'organisation des élections libres et démocratiques en République Démocratique du Congo.

Nous restons persuadés que c'est de notre capacité à jouer un rôle stabilisateur en Afrique Centrale et Australe que dépendent la stabilité et le décollage économique de la région.

Je voudrais terminer cette intervention en affirmant que les querelles d'hégémonie qui divisent le monde et plongent une bonne partie de l'humanité dans la misère doivent cesser afin de rendre perceptible les signes d'un monde meilleur tourné vers une plus grande solidarité des peuples et des nations.

Je vous remercie.